



# GUIDE DU TRI



**UN DOUTE SUR LE JOUR DE COLLECTE  
OU SUR UNE CONSIGNE DE TRI ?  
À LA RECHERCHE DU POINT DE COLLECTE  
LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS ?**



[www.seineouest.fr/dechets](http://www.seineouest.fr/dechets)



Accédez  
aux informations pratiques  
personnalisées en fonction  
de votre lieu d'habitation  
sur le site internet  
de GPSO.

 **0800 10 10 21**  
Numéro d'appel gratuit

## LE MOT DU PRÉSIDENT



**Pierre-Christophe BAGUET**

Président GPSO  
Maire de Boulogne-Billancourt

Le tri de nos déchets nous confronte trop souvent encore à de nombreuses interrogations : que faire de tel objet, de tel emballage, de tel vêtement usagé ?

Ce petit guide vous aidera à mieux maîtriser les règles du tri. Vous verrez qu'elles sont plus simples, plus logiques et comportent moins d'exceptions que la grammaire française !

En dévoilant le devenir de nos déchets lorsqu'ils sont orientés dans la bonne filière, ce guide fait la démonstration des bénéfices collectifs du respect des consignes de tri. Car, bien trier c'est participer à l'émergence d'une économie plus circulaire, c'est donner une deuxième vie à ses déchets, c'est optimiser l'utilisation de ressources précieuses.

Engagée dans la protection de l'environnement, Grand Paris Seine Ouest fait partie des collectivités pionnières en matière de réduction et de tri de ses déchets. En termes quantitatifs, d'une part, puisque notre objectif est d'avoir réduit de 15% nos volumes de déchets produits entre 2010 et 2030, passant de 385 kg à 329 kg de déchets produits par an et par habitant. En termes qualitatifs, ensuite, puisque nous lançons dès 2023, dans la majorité de nos communes, la collecte des déchets alimentaires, un an avant l'obligation fixée par la loi AGEC, dite loi anti-gaspillage.

Conscients des enjeux écologiques et économiques de cette démarche, nous sommes persuadés que vous allez tous contribuer activement à son succès. D'avance nous vous remercions de votre implication comme acteurs de la construction d'une société plus respectueuse des équilibres de la planète.

# EMBALLAGES ET PAPIERS

Que faire des pots de yaourt, barquettes en polystyrène ou capsules de café ? À partir du moment où il s'agit d'un emballage ou d'un contenant, propre ou sale, une même direction : ➔ le bac jaune ! Suivez le guide.

## LES DÉCHETS ACCEPTÉS



• Tous les emballages en plastique : bouteilles et flacons avec leur bouchon, tubes, barquettes et emballages en polystyrène, pots (crème, rillettes...), pots de yaourt et opercule, sacs, films...



• Tous les emballages en métal : conserves, canettes, bidons, capsules de café, gourdes de compote, aérosols vides, barquettes en aluminium...



• Tous les papiers : journaux, magazines, sacs en papier, enveloppes...

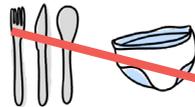


• Tous les emballages en carton : cartons, cartonnettes, briques, boîtes, rouleaux, grands cartons pliés ou coupés...

## LES DÉCHETS REFUSÉS



Caquettes en bois  
À DÉPOSER  
EN DÉCHÈTERIE



Couches • Couverts jetable • Mouchoirs  
À JETER DANS  
LES ORDURES MÉNAGÈRES



Essuie-tout • Serviettes  
COMPOSTABLE OU À JETER AVEC  
LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

## BON À SAVOIR

Tous les emballages et papiers vont dans le bac jaune ! Ils doivent être déposés en vrac, vidés et non emboîtés.



## PROMIS À UN NOUVEL AVENIR !

En recyclant, on contribue à la préservation des ressources naturelles et à l'économie d'énergie.

En France, **72%** des emballages sont recyclés.

## OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

➔ Boire l'eau du robinet pour éviter les bouteilles en plastique



➔ Éviter le suremballage et privilégier les achats en vrac



➔ Coller un autocollant STOP PUB sur sa boîte aux lettres



# DÉCHETS ALIMENTAIRES

Même en appartement, vous allez maintenant mettre de côté les restes de vos assiettes : fanes de carottes ou trognons de pommes, mais aussi carcasses de poulet ou arêtes de poissons... tous ces déchets alimentaires sont à déposer dans le bac marron.

## LES DÉCHETS ACCEPTÉS



• Préparations et restes de repas :  
épluchures, coquilles d'oeuf et de fruits secs, découpes et restes de viande et de poisson, légumes, fruits, sauces, pain, coquillages, produits laitiers...



• Produits alimentaires périmés et sans emballage



• Autres : thé avec ou sans sachet en papier, café avec ou sans filtre, serviettes, essuie-tout.

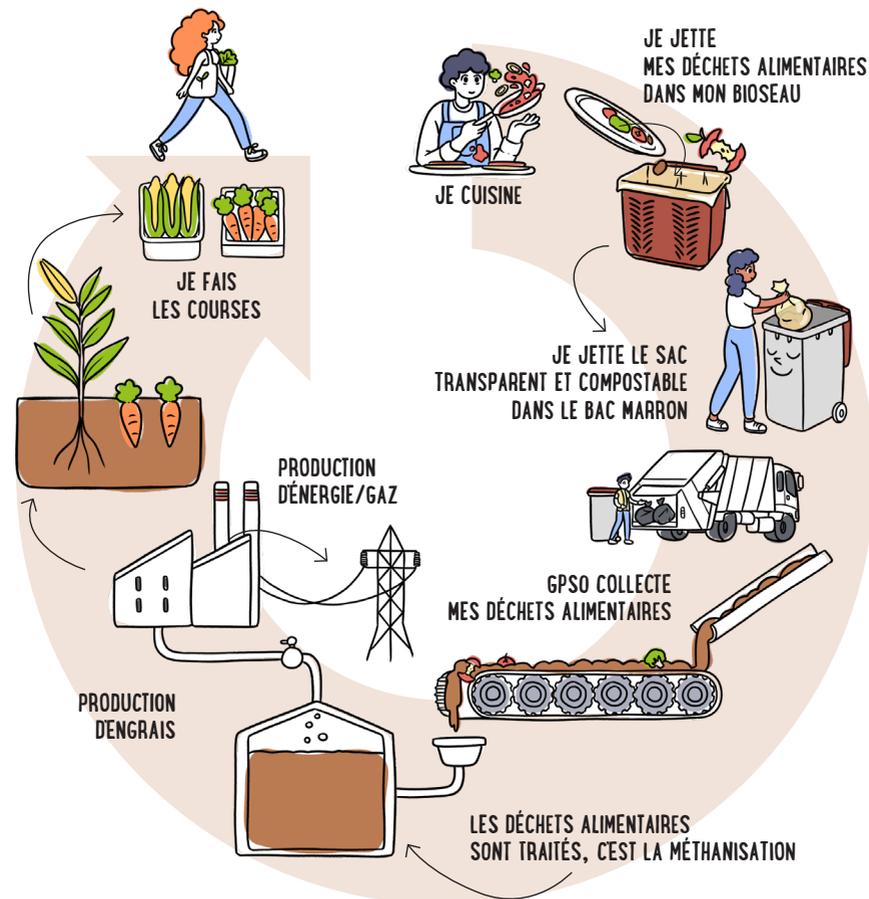
## LES DÉCHETS REFUSÉS



• Emballages, produits emballés et sacs plastiques • Produits d'hygiène, de nettoyage, de soins et déchets toxiques : produits ménagers, mouchoirs, médicaments, pansements, couches, piles...  
• Déchets verts : tonte, fleurs, taille de branches • Divers : litière d'animaux, mégots, capsules de café...

## PROMIS À UN NOUVEL AVENIR !

Après la collecte, vos déchets alimentaires sont valorisés : c'est la méthanisation. Ils permettent de produire de l'engrais et de l'énergie.



## BON À SAVOIR



Vos déchets alimentaires doivent être déposés dans votre bioseau doté d'un sac transparent et compostable certifié OK Compost. Déposez régulièrement les sacs dans le bac marron, qui est collecté deux fois par semaine.

### VOUS COMPOSTEZ ? CONTINUEZ !

Plus d'informations sur :  
[www.seineouest.fr/compostage](http://www.seineouest.fr/compostage)



➔ La collecte des déchets alimentaires est mise en place progressivement sur le territoire

➔ Conseils et astuces sur :  
[www.seineouest.fr/dechets-alimentaires](http://www.seineouest.fr/dechets-alimentaires)

# DÉCHETS VERTS & COMPOSTAGE

Plusieurs solutions s'offrent à vous pour valoriser vos déchets verts :

- le compostage,
- le dépôt en déchèterie,
- le paillage
- la collecte en porte à porte\*.

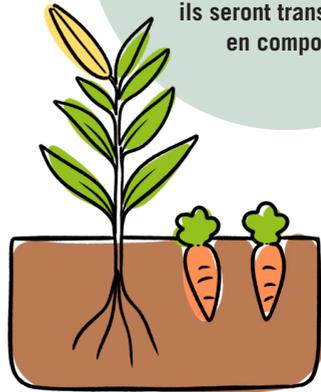
## LES DÉCHETS VERTS ACCEPTÉS (COLLECTE)



- Tontes de gazon • Petits branchages
- Feuilles
  - Tailles de végétaux
  - Plantes et végétaux fanés

## PROMIS À UN NOUVEL AVENIR !

Offrez une nouvelle vie à vos déchets verts : après la collecte, ils seront transformés en compost.

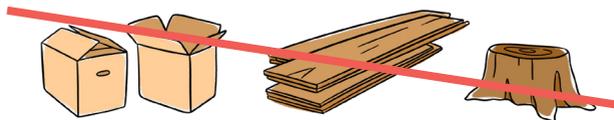


## BON À SAVOIR

La collecte des déchets verts s'effectue dans certains secteurs de votre ville de mi-mars à mi-octobre, en fagots ou en sacs en kraft disponibles auprès de votre Mairie.



## LES DÉCHETS REFUSÉS (COLLECTE)



- Planches en bois
- Souches
- Cartons

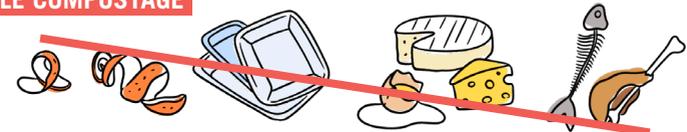
Placez vos déchets végétaux dans votre composteur ou votre lombricomposteur, ils se transformeront en une matière très fertile.

## LES DÉCHETS DE COMPOSTAGE ACCEPTÉS



- Déchets de cuisine : épluchures, restes de repas d'origine végétale, coquilles d'œufs, thé, marc de café...
- Déchets de jardin : tonte de gazon, taille de haies, feuilles, fleurs, résidus d'élagage broyés...
- Déchets de maison : essuie-tout (non souillé par des produits chimiques), petit cartonnage

## LES DÉCHETS REFUSÉS POUR LE COMPOSTAGE



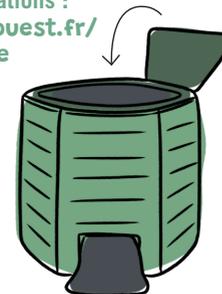
- Produits d'origine animale : viande, poisson, œufs, produits laitiers
- Emballages en plastique et polystyrènes
- Plantes malades ou traitées chimiquement
- Grosses tailles non broyées
- Déjections animales
- Écorces d'agrume en grande quantité



## POUR LE LOMBRICOMPOSTAGE,

seuls les déchets de cuisine (hors restes de repas et coquilles d'œufs), les journaux, le papier kraft et le carton brun (boîtes d'œufs, rouleaux de papier toilette...) sont acceptés.

Plus d'informations : [www.seineouest.fr/compostage](http://www.seineouest.fr/compostage)



## BON À SAVOIR

Pour demander votre composteur (maisons individuelles) ou votre lombricomposteur (appartements et balcons), contactez le numéro gratuit 0800 10 10 21.

Pensez aussi aux composteurs collectifs de quartier ou en copropriété ! Vous êtes concerné par la collecte des déchets alimentaires (plus d'informations pages 6 et 7) ? Continuez à utiliser votre composteur et trier vos déchets alimentaires non acceptés dans votre composteur dans votre bac marron.



## PROMIS À UN NOUVEL AVENIR !

Transformez vos déchets en compost, directement chez vous ou près de chez vous !

\* Vérifiez sur le site Internet de Grand Paris Seine Ouest si vous êtes concernés par la collecte des déchets verts : [www.seineouest.fr/dechets/verts](http://www.seineouest.fr/dechets/verts)

# DÉCHÈTERIES

Fixes ou mobiles, les déchèteries du territoire récupèrent une large gamme de déchets.

## LES DÉCHETS ACCEPTÉS



- De nombreux types de déchets : grands cartons, encombrants, déchets verts, matériel informatique, gravats, déchets toxiques...

## BON À SAVOIR

Horaires et modalités d'accès sur : [www.seineouest.fr/dechets](http://www.seineouest.fr/dechets)



## → VOS DÉCHÈTERIES

### DÉCHÈTERIE FIXE DE MEUDON 1

Rond-point des Bruyères, entre la route du Pavé des gardes, la RD.181 et la RN.118

### DÉCHÈTERIE MOBILE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Contre-allée du Centre Technique Municipal, 68 avenue Édouard Vaillant

### DÉCHÈTERIE MOBILE DE VANVES

Contre-allée de la rue Jullien

### DÉCHÈTERIE MOBILE DE VILLE-D'AVRAY

Place Charles de Gaulle

### DÉCHÈTERIE MOBILE DE GARCHES/ MARNES-LA-COQUETTE

Parking de la gare

### DÉCHÈTERIE FIXE DE PARIS 15<sup>e</sup>

Accessible uniquement aux habitants de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Sèvres et Vanves.

Sous l'échangeur du Quai d'Issy, boulevard périphérique (voie AD 15)

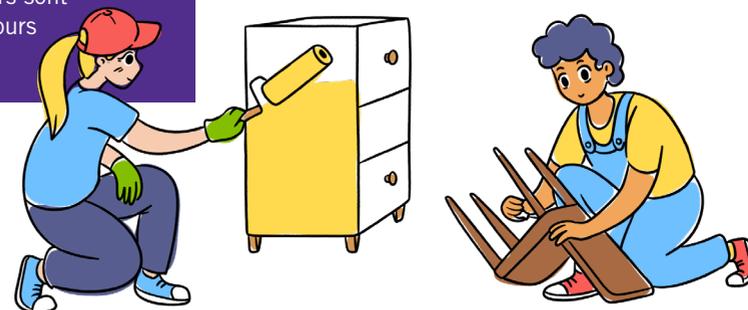
# ENCOMBRANTS

Surveillez le passage de la collecte en porte-à-porte des encombrants (objets au volume important).

## BON À SAVOIR



- Respecter les jours de collecte des encombrants.
- Sortir les encombrants la veille après 19h.
- Ne pas bloquer le trottoir et laisser un passage suffisant pour un piéton, une poussette ou un fauteuil roulant.
- Les dépôts sur les trottoirs sont interdits en dehors des jours de collecte.



## OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

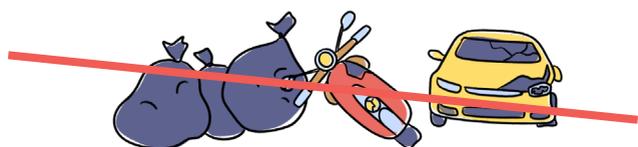
- ➔ Allonger la durée de vie de ses objets : entretien et réparation
- ➔ Donner ou vendre les objets en bon état
- ➔ Louer ou emprunter les objets utilisés occasionnellement

## LES DÉCHETS ACCEPTÉS



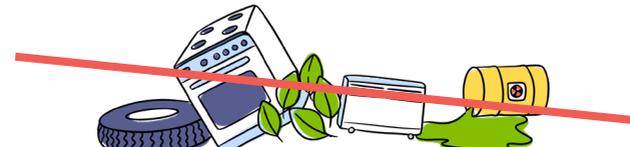
Mobilier • Matelas • Ferraille • Cycles

## LES DÉCHETS REFUSÉS



Ordures ménagères • Cadavres d'animaux • Carcasses de voitures  
Motos • Scooters • Déchets amiantés • Pneus

## LES DÉCHETS REFUSÉS



Déchets verts • Gravats • Pneus  
Déchets toxiques • Déchets d'équipement électriques et électroniques

# COLLECTES SPÉCIFIQUES

**Du verre aux huiles de friture, des vêtements usagers aux vieilles radios médicales, de nombreux déchets doivent faire l'objet de précautions particulières, pour éviter les pollutions et/ou maximiser les possibilités de réemploi.**

## TEXTILES ACCEPTÉS



- Vêtements
- Linge de maison ou d'ameublement
- Chaussures et articles de maroquinerie

## LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE) ACCEPTÉS



- Petit et gros électroménagers hors d'usage : lave-linge, four, téléphones portables, écrans...

## BON À SAVOIR



Dépôt dans les bornes d'apport volontaire : déchets textiles propres et secs dans un sac fermé (30L maximum), les chaussures dans un autre sac (nouez les chaussures par paire).

## LES DÉCHETS REFUSÉS

- Vêtements humides, tachés de peinture ou de produits chimiques
- Couettes et oreillers

## BON À SAVOIR



Plusieurs dispositifs possibles : reprise de l'appareil usagé par le commerçant (obligatoire et gratuite). Dépôt en déchèterie fixe ou mobile, lors des collectes solidaires ou collecte gratuite à domicile\* : [jedonnemonelectromenager.fr](http://jedonnemonelectromenager.fr)

\*La collecte à domicile n'est possible que pour les gros électroménagers

## LES DÉCHETS TOXIQUES DES MÉNAGES ACCEPTÉS



- Piles et accumulateurs
- Huiles de vidange
- Déchets de peinture : décapants et solvants
- Produits phytosanitaires
- Extincteurs
- Radiographies
- Bouteilles de gaz

## LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX (DASRI) ACCEPTÉS



- Aiguilles
- Seringues
- Lames....

## BON À SAVOIR



Ces déchets doivent être déposés au camion de collecte des déchets toxiques sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



## LES DÉCHETS REFUSÉS

- Produits radioactifs
- Déchets d'équipements : électriques et électroniques (DEEE)

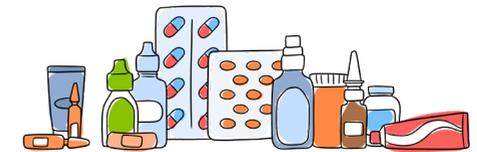
## BON À SAVOIR



Votre pharmacie vous délivre gratuitement un contenant permettant le stockage de ces déchets. Retrouvez la liste des pharmacies référencées et des points de collecte sur [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)

## ➕ Médicaments non utilisés ou périmés

Ils doivent être ramenés en pharmacie (les boîtes et les notices sont à déposer dans le bac jaune).



## OBJECTIF

## ZÉRO DÉCHET

➔ Acheter d'occasion, emprunter ou louer

➔ Revendre, réparer

## LES EMBALLAGES EN VERRE ACCEPTÉS



- Bouteilles
- Pots et bocaux

## BON À SAVOIR



Il est inutile de laver vos emballages en verre avant de les jeter dans les points d'apport volontaire ou lors de la collecte en porte à porte à Marnes-la-Coquette. Aucun déchet ne doit être déposé au pied des points d'apport volontaire même si ceux-ci sont pleins.

## LES DÉCHETS REFUSÉS

- Couverts
- Bouchons
- Vaisselle
- Verres de table

## OBJECTIF

## ZÉRO DÉCHET

➔ Donner une seconde vie à ses bouteilles et à ses bocaux : stockage alimentaire, vase, bougeoir...



➔ Retrouvez les points de collecte de l'ensemble de ces déchets sur : [www.seineouest.fr/dechets](http://www.seineouest.fr/dechets)

# LA 2<sup>e</sup> VIE DE NOS DÉCHETS

**1**  
Je trie  
mes déchets



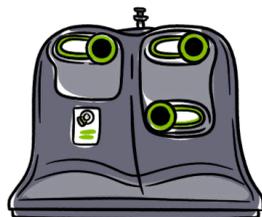
**EMBALLAGES  
ET PAPIERS**

Voir pages 4/5



**DÉCHETS  
ALIMENTAIRES**

Voir pages 6/7



**EMBALLAGES  
EN VERRE**

Voir pages 12/13



**DÉCHETS  
VERTS**

Voir pages 8/9



**ORDURES  
MÉNAGÈRES**



**TEXTILES**

Voir page 12



**DEEE**

Voir page 12

**2**  
GPSO collecte  
mes déchets\*

15 000  
TONNES



Centre de tri

389  
TONNES



Méthaniseur

7 361  
TONNES



Verrerie

1437  
TONNES



Plate-forme  
de compostage

71 994  
TONNES



Unité de  
Valorisation  
Énergique

549  
TONNES



**Textiles**

10 tonnes  
de rebut de textiles  
= 500 m<sup>2</sup> d'isolant  
phonique

307  
TONNES



**Appareils  
reconditionnés  
vendus à prix  
solidaires  
ou à défaut  
recyclés**

**3**  
Mes déchets  
bien triés  
sont  
transformés

**Fibres, textile,  
pièces automobiles,  
cartons,  
pâte à papier...**

67 bouteilles en  
plastique = 1 couette  
670 cannettes = 1 vélo



**Engrais  
et énergie**

100 kg de déchets  
alimentaires =  
6,5 litres de carburant  
+ 30 kg de compost



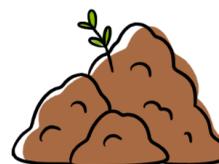
**Verre**

1000 bouteilles  
en verre =  
1000 bouteilles  
en verre



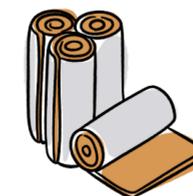
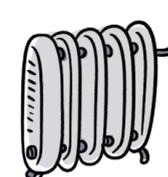
**Compost**

100 tonnes de  
déchets verts =  
30 tonnes  
de compost



**Énergie**

100 000 tonnes  
d'ordures ménagères  
= 2 000 tonnes  
de ferraille et  
9 170 logements  
chauffés



\* Déchets collectés en 2021



Une question,  
un doute sur le tri  
et la collecte de vos déchets ?

0800 10 10 21



Accédez aux informations pratiques  
personnalisées en fonction  
de votre lieu d'habitation  
sur le site internet de GPSO.

